



Association Sportive Automobile

Comité Régional du Sport
Automobile Bourgogne
Franche-Comté

----- **Franche - Comté** -----



21^{ème} COURSE DE COTE V.H.C
1^{ère} COURSE DE COTE DE REGULARITE
HISTORIQUE SPORTIVE
SAINTHIPPOLYTE / MONTECHEROUX

21^{ème} COURSE DE COTE VHC

Grande classique du calendrier, la **21^{ème} édition VHC** perpétue la tradition d'une course entièrement dédiée aux voitures anciennes. Elle est selon la formule consacrée « Nationale à Participation Etrangère Autorisée » et sa renommée va de l'Autriche à la Grande Bretagne.

Le parcours développe **5,7 km de montée** dans le décor si particulier qui a contribué à la réputation et au succès de cette course.

La course de côte VHC de **St Hippolyte- Montécheroux** a fait partie du Championnat de France de la Montagne VHC, aujourd'hui remplacé par la Coupe de France de la Montagne VHC.

Cette course est réservée aux voitures conformes à l'annexe K du **Code Sportif International** et doit posséder un **Passeport Technique Historique (PTH)** ou un passeport **FIA**.

Nouveauté cette année, les **Groupes B** construites avant 1986 sont acceptées sans être éligibles pour la Coupe de France.

1^{ère} COURSE DE COTE DE REGULARITE HISTORIQUE SPORTIVE

Catégorie bien connue des rallyes, la régularité fait cette année son entrée dans le monde de la course de côte.

Les autos - comme en VHC - sont conformes à l'annexe K du CSI. Pas de passager possible.

Pour le pilote, un casque et une **licence** conducteur ou régularité ou un **titre de participation** (délivré à la journée contre 64 € et un certificat médical de non contre indication) sont nécessaires,

Le principe de la régularité est d'effectuer les montées de course en s'approchant le plus possible du temps de référence établi à la première manche d'essais. La différence du temps réalisé et du temps de référence donne le classement, en multipliant les avances par deux. Le concurrent qui dans les deux manches les plus favorables possède le cumul d'écarts le plus faible est déclaré vainqueur.

ET TOUJOURS LA RETROSPECTIVE DOUBS LOMONT

Pour la traditionnelle parade, elle est réservée aux non-licenciés, à condition que votre auto affiche de plus de **25 ans** et pour les voitures d'**exception**.

Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser un véhicule qui ne correspondrait pas à l'esprit parade de cette manifestation.

Un passager nommément identifié est accepté avec souscription d'une assurance délivrée sur place.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Association Sportive Automobile Franche Comté

Maison des Remparts – 1, Place de la République, BP 66 – 90101 DELLE Cedex

Tél. : 03 84 36 07 94

Fax : 03 84 36 32 75

Mobile : 06 11 56 04 63

E-Mail : asafc@wanadoo.fr

Site internet : www.asafcomte.com

Permanence tous les lundis de 18h à 20h.